

République Française

Département du Jura

Nombre de membres  
Afférents au conseil : 15

En exercice : 15

Qui ont pris part à  
la délibération : 14Date de convocation  
28 avril 2014Date d'affichage :  
12 mai 2014Acte rendu exécutoire  
après dépôt en  
Préfecture le  
et publication ou  
notification du**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONS  
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MIGNOVILLARD****Séance du 5 mai 2014**L'an deux mil quatorze le cinq mai à vingt heures, le Conseil Municipal  
cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit  
la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de  
SERRETTE Florent - Maire**Présents :** Florent SERRETTE, Claudine QUATREPOINT, Clau  
PAGET, Anne-Marie MIVELLE, Lydie CHANEZ, Jérôme BORN  
Michaël FUMEY, Jean-Marie GIROD, Nelly GIROD, Gérard MUGNIO  
Jean-Yves QUETY, Jérôme SERRETTE, Carmen VALLET, Dani  
VERNEREY.**Absents excusés :** Nicolas GRIFFOND**Secrétaire :** Anne-Marie MIVELLE**Objet : Vente de bois en forêt non soumise**Des chablis de feuillus ont été exploités à la demande de la  
Commune dans les pâturages des communaux par Nicolas  
GRIFFOND. Il est proposé de lui vendre les 3 stères à 7 €/stère HT.Le GAEC des Gentianes à Froidefontaine demande s'il est possible  
d'effectuer du nettoyage de feuillus dans les communaux de  
Froidefontaine. Il est proposé de leur vendre 10 stères à 7 € HT.Le conseil municipal accepte à l'unanimité ces ventes à 7 € le stère  
HT et donne tout pouvoir au Maire pour signer les actes de cession et  
émettre les titres de recette.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire  
Florent SERRETTE


